

PASICRISIE LUXEMBOURGEOISE
LE PROCHAIN NUMERO
N° 1/2021

JURISPRUDENCE

Contrats, conventions et obligations

Condition suspensive – Existence du contrat dès sa formation – Obligation de loyauté – Défaillance de la condition – Sanction – Caducité – Différence avec la nullité – Absence d'effet rétroactif – Défaillance fautivement provoquée – Condition réputée accomplie – Condition – Décision de justice – C. civ., art. 1134 al. 3 et 1178.

Cour d'appel 2 juillet 2020.- N° CAL-2019-00550 du rôle

Droit pénal

Droit pénal spécial – Grivèlerie de carburants – Abrogation – Dépénalisation (non) – Qualification en vol – C. pén., art. 461 et 491.

Cour d'appel 4 mars 2020.- Arrêt N° 91/20 X.

Hypothèques

Hypothèque conventionnelle – Caractère accessoire – Subordination à l'existence d'une créance garantie valable – Extinction de la créance garantie – Conséquence – Radiation de l'hypothèque – Application – Résolution de la convention – Anéantissement rétroactif de l'obligation garantie – C. civ., art. 2114, 2160 et 2180.

Cour d'appel 11 mars 2020.- N° CAL-2018-01025 du rôle

Procédure pénale

Jugement de débouté d'opposition – Appel – Etendue – Appel s'étendant au jugement par défaut antérieur – C. proc. pén., art. 188, al. 3.

Cour d'appel 4 mars 2020.- Arrêt N° 91/20 X.

Sociétés commerciales

Actions nominatives – Propriété – Registre des actions nominatives – Transfert – Preuve – Régime particulier – Actions non entièrement libérées – Opposabilité aux tiers – Publication de la situation du capital social – C. civ., art. 1690 ; Loi du 10 août 1915, art. 420-13, 430-3, 430-4, 430-12 et 430-13.

Cour d'appel 14 juillet 2020.- N° CAL-2020-00206 du rôle

Travail

Contrat à durée déterminée – Clause d'essai – Grossesse – Effets – Protection contre le licenciement – Contrat prenant fin à l'échéance du terme initialement prévu – Suspension de la clause d'essai (non) – Violation du principe d'égalité devant la loi (non) – C. trav., art. L. 121-5 (4), L. 337-1 (1), L. 337-2 et L. 337-3 ; Const., art. 10bis.

Cour d'appel 26 novembre 2020.- N° CAL-2019-00795 du rôle.